

# METTRE UN TERME AU GÉNOCIDE COMMIS CONTRE LES PALESTINIENS À GHAZA « L'ALGÉRIE NE MÉNAGE AUCUN EFFORT »

Page 2

ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ÉGYPTE

**TEBBOUNE  
SE FÉLICITE  
DES RELATIONS  
FORTES**

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5131 | Mardi 29 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HYDROCARBURES

**LES COURS  
DU PÉTROLE  
CHUTENT**

Page 4

APRÈS L'ÉGYPTE

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN VISITE D'ÉTAT À OMAN

Page 3



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT  
ET FINANCEMENT DU TERRORISME

■ **COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-CUBAINE  
SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT  
LE GÉNÉRAL JOAQUIN  
QUINTAS SOLA**

Page 3

■ **LES RISQUES DÉMOGRAPHIQUES  
EN ALGÉRIE  
LES SPÉCIALISTES TIRENT  
LA SONNETTE D'ALARME**

Page 4

■ **DIVERSIFICATION DU PARTENARIAT  
AU RESTE DU MONDE  
L'ALGÉRIE EST DANS  
LA BONNE VOIE**

Page 10



**L'ALGÉRIE RENFORCE  
SON ARSENAL JURIDIQUE**

Page 5

## METTRE UN TERME AU GÉNOCIDE COMMIS CONTRE LES PALESTINIENS À GHAZA

# « L'Algérie ne ménage aucun effort »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche au Caire, que l'Algérie ne ménageait aucun effort au sein du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre un terme au génocide commis contre les Palestiniens dans la bande de Gaza.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi, dans le cadre de sa visite de travail et de fraternité dans ce pays frère, le Président de la République a salué « la résilience des habitants de la bande de Gaza face à un véritable génocide commis par l'occupant israélien ».

### CONTENANT DES PREUVES SUPPLÉMENTAIRES DU GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA

#### L'Afrique du Sud soumettra à la CIJ un mémorandum

L'Afrique du Sud s'apprête à soumettre hier à la Cour internationale de justice (CIJ) un mémorandum détaillé contenant des faits, des preuves et des arguments supplémentaires pour prouver que l'entité sioniste commet un génocide en Palestine, a annoncé une source diplomatique.

Une fois le mémorandum déposé, l'entité sioniste doit déposer un contre-mémorandum avant le 28 juillet de l'année prochaine, selon la même source.

Le ministre sud-africain des relations internationales et de la coopération, Ronald Lamola, a déclaré, dans une récente interview au site d'information local Daily Maverick, que le mémorandum que son pays s'apprête à soumettre à la justice internationale « contient davantage de preuves, entrecoupées de détails criminels, pour prouver que l'entité sioniste commet effectivement un génocide dans la bande de Gaza ».

Fin 2023, l'Afrique du Sud avait déposé une plainte contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice, dont le siège est à La Haye, pour violation de la Convention des Nations unies pour la prévention du génocide de 1948. Au début de l'année, la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de prendre des mesures pour prévenir le génocide à Gaza.

Plusieurs pays, dont la Turquie, le Nicaragua, la Palestine, l'Espagne, le Mexique, la Libye et la Colombie, se sont joints à l'affaire.

En mai, la CIJ a ordonné à l'entité sioniste de mettre fin à son attaque contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.

Le génocide sioniste à Gaza a fait plus de 143 000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine qui a causé la mort en martyrs de dizaines d'enfants et de personnes âgées, dans l'une des pires catastrophes humanitaires au monde.

R. N.



#### « La solution fondamentale reste l'établissement d'un État palestinien »

Le Président de la République a également salué l'initiative du Président Abdel Fattah al-Sissi en faveur « d'une trêve permettant l'acheminement des aides nécessaires aux habitants de Gaza, en attendant une solution définitive qui doit permettre aux Palestiniens de reprendre possession de leurs territoires ». « L'Algérie ne ménage aucun effort au sein

du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre un terme au génocide contre les Palestiniens », a soutenu le Président de la République, ajoutant: « Notre position n'a jamais changé et ne changera jamais, car la solution fondamentale reste l'établissement d'un État palestinien dans les frontières de 1967 avec pour capitale El-Qods Echarif ».

#### L'Algérie pour une « solution inter-libyenne »

Évoquant la situation en Libye, pays frère, le Président Tebboune a réitéré la position inaliénable de l'Algérie en faveur d'une « solution inter-libyenne » à travers des élections dans ce pays. S'agissant de la situation au Soudan, le président de la République a exprimé « son profond regret face à ce qui se passe entre frères soudanais », rappelant que l'Algérie et l'Égypte « ne sont jamais intervenues entre frères sauf pour favoriser la réconciliation ».

L. B.

### FRAPPES SIONISTES CONTRE L'IRAN

## L'Algérie appelle à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU

PAR CHAHIE ASTOUATI

L'Algérie a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à se réunir d'urgence lundi pour discuter de la situation au Moyen-Orient, suite aux attaques militaires, menées à nouveau, par l'armée d'occupation sioniste contre la République islamique d'Iran.

Dans la nuit de vendredi à samedi, l'entité sioniste a mené des attaques contre l'Iran, visant des sites militaires dans les provinces de Téhéran, Khouzistan et d'Ilam, avait indiqué la force de défense aérienne iranienne, précisant que le système de défense aérien a réussi à intercepter et à contrer l'agression sioniste.

L'Iran a « condamné » les frappes sionistes contre son territoire, soulignant son « droit » et son « devoir de se défendre ».

Selon le chef de la diplomatie iranienne, quatre soldats de l'armée iranienne sont tombés en martyrs suite à ces attaques. Ces nouvelles attaques sionistes contre

l'Iran ont suscité de nombreuses réactions à travers le monde, condamnant une « atteinte » à la souveraineté du pays et une violation du droit international.

L'Algérie a condamné « avec force » et dénoncé « avec fermeté » les attaques menées par l'armée d'occupation sioniste contre la République islamique d'Iran, tout en exprimant sa « solidarité avec les frères en Iran suite à cette odieuse agression qui constitue une atteinte éhontée à la souveraineté de leur pays et une violation flagrante de la charte des Nations Unies et des principes du droit international ». Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à un arrêt immédiat de l'escalade de la violence au Moyen-Orient, après ces attaques nocturnes de l'armée sioniste contre des cibles militaires en Iran, se disant « profondément alarmé ». La Syrie qui a condamné cette nouvelle agression sioniste, a exprimé sa solidarité avec Téhéran, sou-

tenant « le droit légitime de l'Iran à se défendre et à protéger son territoire et la vie de ses ressortissants ». Le gouvernement irakien a, pour sa part, mis en garde contre les « conséquences dangereuses » résultant du « silence de la communauté internationale » face au « comportement brutal » de l'entité sioniste. Le Qatar a dénoncé une « violation flagrante de la souveraineté de l'Iran », appelant « toutes les parties concernées à faire preuve de retenue ». Condamnant les frappes sionistes, le Koweït a estimé qu'elles reflétaient « la politique de chaos » menée par l'entité qui « met en péril la sécurité de la région ». De son côté, le Royaume d'Arabie saoudite a condamné les frappes sionistes en Iran en réitérant sa « position ferme de rejet de l'escalade du conflit dans la région », qui « menace la sécurité et la stabilité des pays et des peuples » au Moyen-Orient. Pour sa part, la Turquie a appelé à « mettre fin à la terreur créée par (l'entité sioniste) dans la région », exhortant la communauté internationale à intervenir pour mettre fin aux crimes sionistes. Le ministère russe des Affaires étrangères s'est inquiété d'une « escalade explosive » après ces frappes sionistes contre l'Iran.

« Nous sommes profondément préoccupés par l'escalade explosive en cours (...) qui fait peser de réelles menaces sur la stabilité et la sécurité de la région », a déclaré la Russie. L'Allemagne et la France ont mis en garde contre toute « escalade », redoutant ses conséquences sur la stabilité de la région du Moyen-Orient.

« Le cycle dangereux d'attaques et de représailles risque de provoquer une nouvelle extension du conflit régional », a prévenu, de son côté, l'Union européenne, appelant, elle aussi, à « la plus grande retenue ».

C. A.



APRÈS L'ÉGYPTE

# Le président Tebboune en visite d'État à Oman

*Le président Tebboune est en visite d'État à Oman. La coopération et la concertation sont au menu des 2 parties.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Après l'Égypte, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu au Sultanat d'Oman pour une visite d'État à Oman. La visite, s'inscrit, selon un communiqué de la Président de la République dans «le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation». La visite d'État du président de la République Abdelmadjid Tebboune au Sultanat d'Oman renforce les relations profondes entre le Sultanat d'Oman et le plus grand pays du monde arabe et d'Afrique de par sa superficie.

Cette visite constitue sans aucun doute un moment important et historique dans le cadre d'une amitié bilatérale de longue date, vieille de plus d'un demi-siècle, souligne un communiqué du ministère omanais des Affaires étrangères.

«Il s'agit également de la première rencontre depuis l'intronisation de Sa Majesté le Sultan Haitham ben Tariq, et l'élection de Son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune», est-il précisé. Néanmoins, de multiples visites diplomatiques au fil des ans ont renforcé les liens et les partenariats entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie, du commerce, des investissements et de la diplomatie régionale, est-il mentionné. La même publication souligne que le «Sultanat d'Oman et la République algérienne démocratique et populaire sont membres de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique», ce qui leur «permet d'entretenir des relations politiques fortes aux niveaux bilatéral et international».

Le partenariat fraternel «de longue date entre les deux pays frères» se caractérise par «le respect mutuel, des valeurs partagées et une approche proactive des questions d'intérêt commun, et ce partenariat a clairement prospéré ces dernières années», lit-on dans le communiqué du ministère omanais.

## Développement du commerce

Les relations diplomatiques bilatérales «ont été établies en 1973 et la même année, Sa Majesté feu le sultan Qaboos

bin Said – que Dieu ait pitié de son âme s'est rendu en Algérie. Depuis lors, le partenariat solide entre les deux pays frères a commencé, soutenu par leurs engagements à le développer constamment».

Au plan économique, l'année 1991 a vu la création du Comité mixte omanais-algérien, dont les activités ont contribué au développement continu des relations entre les deux pays. Le Comité mixte omanais-algérien constitue un cadre de concertation et de coopération régulière à travers des réunions tenues périodiquement, alternativement à Mascate et en Algérie. De nombreux accords et mémorandums d'accord ont également été signés dans divers domaines au fil des années, notamment le commerce, l'investissement, les bourses, l'éducation et l'échange d'expériences dans l'industrie des hydrocarbures. Le champ des échanges commerciaux entre le Sultanat d'Oman et l'Algérie est encore vaste pour sa croissance et son développement.

Selon les rédacteurs du communiqué, «les deux pays frères visent à diversifier leurs économies et, tout en réduisant leur dépendance aux hydrocarbures, des secteurs tels que les énergies renouvelables et l'agriculture offrent des opportunités de croissance commerciale mutuelle».

D'autant que l'Algérie est l'un des plus grands producteurs de phosphate au monde.

Un ingrédient essentiel dans l'agriculture omanaise en pleine croissance et constituant un potentiel vecteur de hausse des échanges commerciaux.

Le Sultanat d'Oman cherche également à renforcer son secteur de la pêche, notamment dans le domaine des exportations, et espère élargir son marché en Afrique du Nord, notamment en Algérie. A cet égard, les deux gouvernements souhaitent renforcer les liens en matière de logistique et de transport maritime

pour rendre les routes commerciales plus efficaces, notamment en discutant de l'amélioration des liaisons maritimes et des liaisons de fret aérien entre les ports des deux pays frères afin de permettre des échanges plus rapides et plus fluides.

## Échanges culturels, éducatifs et scientifiques

La science et la culture occupent une place importante dans la vision du Sultanat d'Oman et de l'Algérie, en témoignent les échanges en cours à un niveau élevé dans les deux secteurs. D'ailleurs, un protocole d'accord dans le domaine de la culture a été signé en 2012 après la signature de l'accord de coopération scientifique et technique en 2006.

## Objectifs régionaux et internationaux communs

Au plan politique, le Sultanat d'Oman et l'Algérie partagent des positions et des opinions fondées sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, et les deux pays appellent à résoudre les différends et les conflits par le dialogue et les négociations, met en avant la diplomatie omanaise.

Cette convergence s'illustre par un «engagement ferme en faveur de la juste cause palestinienne», et un «engagement ferme en faveur du multilatéralisme et de l'action arabe commune, notamment à travers les Nations Unies, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique».

La même publication met en avant l'importance du «respect de l'État de droit et le soutien aux organisations internationales tels que les Nations Unies et la Cour internationale de Justice», l'importance «du désarmement et de la non-prolifération nucléaire» et l'«engagement à faire face au changement climatique et au développement économique et social durable».

## ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ÉGYPTE Tebboune se félicite des relations fortes

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, dimanche soir au Caire, des relations fortes entre l'Algérie et l'Égypte.

«Nos relations fraternelles sont fortes et reposent sur des bases solides incarnant plus de 70 ans de lutte commune dans la défense des fondements de la nation arabe», a affirmé le président Tebboune, dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi, dans le cadre de sa visite de travail et de fraternité dans ce pays frère.

## L'Égypte a aidé tous les peuples en quête de liberté et d'émancipation

A l'occasion de la célébration du 70e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération, le président de la République a exprimé ses remerciements au Président al-Sissi, et, à travers lui, au peuple égyptien et à tous ceux qui ont apporté leur concours au «déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre».

«On ne saurait évoquer la Révolution algérienne sans rappeler le soutien que nous avons trouvé, à l'époque, auprès de l'Égypte, ce pays frère qui a aidé tous les peuples en quête de liberté et d'émancipation», a soutenu le président Tebboune.

## Lancer de nouveaux investissements

Toujours dans le cadre des relations bilatérales, le président de la République a souhaité voir la grande commission mixte algéro-égyptienne se réunir début 2025, rappelant que l'Égypte était «le premier pays arabe en termes d'importations algériennes dont le volume s'élève à environ un (1) milliard de dollars». Et de préciser que les deux pays souhaitaient lancer de nouveaux investissements.

A ce titre, le chef de l'État a indiqué avoir «donné le feu vert au ministre de l'Habitat à l'effet de traiter avec les frères égyptiens dans les domaines liés notamment à l'architecture et à la construction des villes nouvelles», au regard, a-t-il dit, de «la grande expérience de l'Égypte en la matière».

R. E.

## Engagement pour la cause palestinienne

Le communiqué rappelle que lors de la dernière réunion du Comité mixte omanais-algérien en juin, les deux pays ont souligné «la nécessité d'unir les rangs arabes et d'unifier les efforts face aux défis auxquels est confrontée le monde arabe, notamment la juste cause palestinienne».

Depuis, le Sultanat d'Oman et l'Algérie ont continué d'affirmer leur condamnation de l'agression sioniste et de l'occupation de l'État palestinien, qualifiant «ces actions de crimes de guerre et de génocide».

Les deux pays ont également souligné «leur rejet de toute tentative visant à liquider la question palestinienne ou à renoncer aux droits légitimes du peuple palestinien, soulignant le droit inaliénable des Palestiniens à établir un État indépendant et souverain sur les frontières de 1967, avec El-Qods-Est, comme capitale».

K. H.

## COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-CUBAINE Saïd Chanegriha reçoit le général Joaquin Quintas Sola

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, hier, le général Joaquin Quintas Sola, vice-ministre cubain des Forces armées révolutionnaires, qui effectue une visite en Algérie.

Cette rencontre intervient dans le cadre du renforcement des relations militaires bilatérales entre l'Algérie et Cuba, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette rencontre s'inscrit, également, dans le cadre de la concrétisation des visions stratégiques des dirigeants des deux pays. Les deux parties ayant souligné l'importance de la coopération dans les domaines militaires et l'échange d'expériences à même de refléter l'engagement à développer le partenariat entre les forces armées des deux pays.

Dans une allocution de circonstance, Saïd Chanegriha a affirmé que les relations entre l'Algérie et la République de Cuba «sont enracinées, historiques et fondées sur des valeurs communes et des principes solides qui établissent une coopération exemplaire».

Le chef d'état-major de l'ANP a ajouté que «les relations entre les deux pays sont fondées sur la solidarité, le soutien aux peuples opprimés et aux causes justes à travers le monde, à leur tête les questions sahraoui et palestinienne».

Le général d'armée Saïd Chanegriha a également souligné qu'au «au sein de l'Armée nationale populaire, nous veillons à incarner les visions stratégiques des dirigeants des deux pays, qui visent à promouvoir le partenariat entre les deux armées».

Pour sa part, le ministre des Forces armées révolutionnaires cubaines a salué «la volonté sincère du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire de renforcer les relations militaires bilatérales conformément aux aspirations des dirigeants des deux pays amis

## Le président algérien reçoit au Caire l'homme d'affaires égyptien Ahmed Sadiq El Sewedy

Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au Caire, l'homme d'affaires égyptien, Ahmed Sadiq El Sewedy, propriétaire de la plus grande entreprise égyptienne spécialisée dans le domaine de l'électricité, a indiqué lundi un communiqué de la présidence algérienne.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf et du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a précisé la source.

R. N.

## HYDROCARBURES

**Les cours  
du pétrole  
chutent**

Les cours du pétrole ont chuté hier matin, alors que le marché se focalise à nouveau sur la faible demande de brut, en raison du ralentissement économique, notamment en Chine.

Vers 11h20, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 5,94% à 71,53 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, plongeait de 6,21%, à 67,32 dollars.

Selon les analystes, le ralentissement économique de la Chine, premier importateur mondial de pétrole, plombe les cours, l'AIE prévoyant un ralentissement de la croissance de la demande mondiale en 2025.

26<sup>E</sup> SESSION  
ORDINAIRE DE L'OIPC  
**La Protection  
civile prend  
part aux  
travaux**

La Protection civile prend part à la 26e session ordinaire de l'OIPC, au Caire (Égypte).

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughlef, prend part aux travaux de la 26e session ordinaire et à la 57e session du Conseil exécutif de l'Organisation internationale de protection civile (OIPC), prévues du 28 au 30 octobre au Caire (Égypte), indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Le Colonel Boughlef sera accompagné du directeur d'études à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Colonel Doudah Guerrache. Les participants à ces 2 sessions discuteront des « différentes questions intéressant l'OIPC », selon la même source.

ACCIDENTS  
DE LA ROUTE

**7 morts  
et 164 blessés  
en 24 heures**

7 morts et 164 blessés dans des accidents de la route en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Les 5 accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Biskra, Constantine, Illizi, M'sila, Djelfa et Saïda, précise la même source.

Par ailleurs, l'intervention la Protection civile de la wilaya d'Annaba a permis l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement où aucune victime n'a été déplorée, note le communiqué.

R. N.

## LES RISQUES DÉMOGRAPHIQUES EN ALGÉRIE

**Les spécialistes tirent  
la sonnette d'alarme**

*Jusque-là, l'Algérie, c'est naturellement l'image d'un pays jeune. Vantant cette richesse que même les grands pays nous envient ! Cette réalité masque cependant autre chose dont on parle trop rarement :*

PAR IDIR AMMOUR

L'Algérie, sans se rendre compte, a pris le train du vieillissement. Souvent considéré comme un non-sujet, parfois comme un sujet qui concerne surtout les sociétés occidentales, et même peut-être comme l'un des tabous de notre société, le vieillissement est pourtant un sujet dont nous devons nous emparer ! En effet, la population algérienne, comme celle des pays du monde, vieillit et d'une manière plus rapide ! La part des 60 ans et plus passe de 7,4% de la population totale en 1998 à 9,5% en 2022. Démographiquement, nous sommes une population qui va vers le vieillissement. Les choses ne devraient donc pas s'arranger dans les années à venir. Cette situation, même si elle est encore à ses débuts, est rapide, selon les données chiffrées de l'ONS (lire l'entretien avec Saliha Ouadah, chercheur en démographie). La tendance s'est enclenchée il y a 26 ans, lors du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998, où il était mentionné «un net rétrécissement à la base et un élargissement au sommet». Aujourd'hui, le contexte démographique de l'Algérie se caractérise par une transition démographique très rapide au vu des indicateurs démographiques. Une baisse importante de la natalité, de la fécondité et aussi de la mortalité avec une



augmentation de l'espérance de vie. On vit plus et dans de meilleures conditions. Ces indicateurs sont certes bons en matière de développement, mais cela pourrait être problématique s'ils viennent à se prolonger dans le temps. En 2050, l'âge moyen atteindra 42 ans et le nombre de personnes âgées explosera à 12,2 millions d'habitants, soit 26,2 % de la population totale de l'Algérie, selon les spécialistes. Soit un Algérien sur cinq, aura plus de 60 ans, en 2040. La tendance au vieillissement de la population est une réalité qui saute aux yeux si l'on sait que les plus de 65 ans augmentent de manière beaucoup plus rapide qu'elle ne l'a été en Europe et où elle devrait doubler d'ici à 2050. La prise en charge des aînés devient donc un impératif sociétal pour permettre de faire face à cette autre transition démographique. Notre pays n'échappe finalement pas à la réalité mondiale : le rythme de croissance de la population de 60 ans et plus est en augmentation, avec aussi une baisse de la part de la population jeune. Ce qui donnera toujours plus de retraités pour toujours moins de cotisants, mettant ainsi en péril tout type de système de retraite. Et c'est partic-

ulièrement le vieillissement démographique qui inquiète les statisticiens et les démographes.

Pour l'instant, on n'en est pas encore à un stade alarmant, mais le passage est extrêmement rapide, au point d'inquiéter les spécialistes qui veulent attirer l'attention des pouvoirs publics.

I.A.

ANNIVERSAIRE  
DU 28 OCTOBRE 1962

**Un héritage  
de la Révolution  
et espoir  
pour l'avenir**

À l'occasion du 62ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et de la Télévision algériennes, Radio Multimédia Algérie a réalisé un reportage historique.

Signé par la journaliste Nadia Mahrez, ce reportage retrace les détails de cette étape marquante dans le parcours des médias algériens, survenue le 28 octobre 1962. Ce jour-là, l'Algérie a connu un moment historique lorsque les journalistes et techniciens français ont quitté le bâtiment de la Radio et de la Télévision en signe de protestation contre la levée du drapeau algérien et l'abaissement du drapeau français. Ce geste symbolique a marqué l'établissement de la souveraineté médiatique totale de l'Algérie.

Les travailleurs et journalistes algériens ont fait preuve d'un courage remarquable. En dépit des défis, ils ont réussi à continuer les diffusions radio-phoniques et télévisuelles sous une direction algérienne, envoyant ainsi un message fort au monde entier sur la capacité de l'Algérie indépendante à gérer ses propres institutions.

Ce reportage vise à raviver la mémoire de cet événement fondateur qui a ouvert la voie à une nouvelle ère pour les médias algériens, les positionnant comme une voix libre qui porte les aspirations du peuple et renforce l'identité nationale.

Les témoignages des acteurs de l'époque, les archives et les réflexions sur l'évolution des médias depuis lors viennent enrichir cette narration, illustrant comment cet acte de bravoure a permis à l'Algérie de s'affirmer sur la scène médiatique internationale.

R. N.

FORUM SUR LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
DANS LA PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE

**Un pas vers la lutte contre  
le néocolonialisme**

PAR RACIM NIDHAL

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbrahim, a inauguré hier au Palais de la culture Moufdi Zakaria, un forum consacré à l'importance du rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire collective à l'ère des technologies de l'information et de la communication. Ce forum se tiendra le lundi 28 octobre 2024, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, un moment clé de l'histoire algérienne.

Organisé en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, ce forum mettra en lumière le rôle crucial que joue la société civile dans la sauvegarde de la mémoire historique, en particulier à travers les nouvelles plateformes numériques et les réseaux sociaux. Les participants auront l'occasion

d'échanger des idées et des expériences sur les moyens d'utiliser ces outils modernes pour renforcer la conscience collective et promouvoir les valeurs d'engagement citoyen.

En parallèle, un réseau de la société civile sera lancé, visant à lutter contre la pensée néocoloniale mondiale. Ce réseau a pour objectif de fédérer les efforts des acteurs de la société civile pour contrer les narratives néocoloniales qui peuvent influencer les sociétés contemporaines, en favorisant une approche de solidarité et d'émancipation. Enfin, ce forum représente une étape importante pour l'Algérie dans la défense de son héritage culturel et historique. En réunissant des acteurs de divers horizons, il espère contribuer à forger un avenir où la mémoire et l'identité nationale sont préservées et valorisées, tout en s'opposant aux formes contemporaines de néocolonialisme.

R. N.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

# L'Algérie renforce son arsenal juridique

*L'Algérie, qui maintient une coopération proactive avec le Groupe d'action financière (Gafi), poursuit ses efforts pour renforcer son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à travers plusieurs mesures mises en place.*

PAR RANIA NAILI

Le Gafi a procédé, à l'issue de sa réunion plénière tenue le 25 octobre en cours à Paris, à l'actualisation de la liste des « juridictions sous surveillance renforcée ». Il ressort du communiqué public diffusé par cet organisme la nomination de 4 nouveaux pays, en l'occurrence l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire et le Liban, portant ainsi le nombre de pays figurant sur cette liste à 24.

## L'Algérie montre l'exemple avec un plan d'action détaillé

Le Gafi a rappelé, par la voix de sa présidente, que « le processus d'inscription sur la liste n'est pas une mesure punitive. Il s'agit plutôt d'orienter les pays sur la voie de l'amélioration ».

Tous ces pays ont collaboré activement avec leurs organismes régionaux respectifs et avec le Gafi pour élaborer un plan d'action ».

En effet, le groupe ne recommande pas de mesures de vigilance renforcées contre ces juridictions, mais encourage une approche de gestion basée sur les risques, en lieu et place d'une stratégie d'écartement des risques (de-risking).

L'Algérie a d'ores et déjà accompli des progrès significatifs et maintient une coopération proactive avec le Gafi, s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, marqué par l'adoption d'un plan d'action détaillé.

De plus, le Gafi reconnaît et salue les efforts consentis par l'Algérie depuis l'adoption de son Rapport d'évaluation mutuelle (REM) en mai 2023, pour la prise en charge effective des actions recommandées, qui ont été réduites de manière significative, notamment à travers l'amélioration de la conduite des enquêtes et poursuites relatives au blanchiment de capitaux.

## Les actions recommandées par le Gafi ont été réduites de 74 à 13

Cette progression est parfaitement illustrée par la réduction du nombre de ces actions recommandées, témoignant de la ferme volonté d'aligner le régime national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme avec les meilleures pratiques.

À cette fin, l'Algérie continuera de travailler en coordination avec les instances techniques du Gafi pour mettre en œuvre son plan d'action en améliorant le contrôle fondé sur le risque, particulièrement pour les secteurs à plus haut risque, notamment par l'adoption de nouvelles procédures, de nouvelles évaluations des risques, de nouveaux manuels et lignes directrices de contrôle, par la conduite d'inspections et par l'application de sanctions efficaces, proportionnées et dissua-



sives. Cela inclut le développement d'un dispositif efficace concernant les informations élémentaires et sur les bénéficiaires effectifs, l'amélioration de son dispositif de déclaration des opérations suspectes, l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel efficace en matière de sanctions financières ciblées pour le financement du terrorisme, et la mise en œuvre d'une approche fondée sur le risque pour la surveillance des OBNL (organismes à but non lucratif), sans perturber ou décourager indûment les activités légitimes.

Dans le cadre des travaux en cours supervisés par le Comité national d'évaluation des risques, présidé par le ministre des Finances et regroupant tous les secteurs et entités concernés, publics et privés, des

feuilles de route détaillées sont élaborées. Ces feuilles de route détaillent les actions à entreprendre, classées par niveau de priorité, les autorités responsables et les échéances de réalisation.

Avec le maintien de la dynamique déjà enclenchée au lendemain de l'adoption de son Rapport d'évaluation mutuelle (REM) en mai 2023 et la mobilisation de l'ensemble des secteurs public et privé concernés, l'Algérie s'engage à concrétiser son plan d'actions dans les délais impartis, voire même avant.

Il est important de rappeler que l'Algérie dispose d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (2024-2026), élaborée avec la participation de l'ensemble des secteurs et

entités concernés. Cette stratégie vise à renforcer le cadre législatif, réglementaire et institutionnel, à renforcer les ressources humaines et techniques, à accompagner les professionnels assujettis, à prévenir des risques par une meilleure connaissance des acteurs, à optimiser la supervision et à poursuivre la coordination nationale et la coopération internationale, ainsi que l'amélioration du cadre de la lutte contre le financement du terrorisme. En poursuivant cette coopération constructive avec le Gafi et ses partenaires internationaux, l'Algérie confirme sa détermination à s'aligner sur les meilleures pratiques internationales et à garantir la résilience et la transparence de son système financier.

R. N.

## DIVERSIFICATION DU PARTENARIAT AU RESTE DU MONDE L'Algérie est dans la bonne voie

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie ne comptera plus sur sa politique d'austérité. Les autorités envisagent de diversifier le partenariat un peu partout dans le monde afin d'être plus attractif. Cette appréciation vient cette fois par la Banque mondiale.

Kamel Braham, le représentant résident de la Banque Mondiale en Algérie a déclaré dans une déclaration médiatique que « l'Algérie a le potentiel de diversifier son économie, de réduire sa dépendance à l'égard des importations et d'augmenter ses exportations hors hydrocarbures tout en créant des emplois durables dans le secteur privé ».

Et de poursuivre : « en 2022 et 2023, les autorités algériennes ont accéléré les efforts de numérisation et ont placé le renforcement des systèmes de données au rang de priorité nationale ».

« En plus de soutenir l'élaboration des politiques publiques, des données économiques robustes réduisent l'incertitude économique et soutiennent l'investissement, la croissance et la diversification ». En termes concrets, l'économie

algérienne est sortie de sa crise systémique et du poids de l'endettement. Le partenariat avec les géants de la planète tels que la Chine et l'Inde renforcent cette thèse que les projets structurants sont palpables au-delà de la logique rentière des hydrocarbures. Avec la Chine, il y a notamment une densification des échanges où en 2023, le montant de ces volumes a dépassé les 10 milliards de dollars, sans compter les futurs projets qui revêtent un intérêt stratégique pour l'avenir tels que la numérisation, les énergies renouvelables, l'enseignement supérieur et l'industrie manufacturière. L'autre grande nation qui est l'Inde est sans doute le pays qui compte affirmer sa présence en Algérie.

Les relations historiques n'ont jamais failli sur ce plan malgré certains détracteurs qui accusent l'Inde de priver son adhésion pour le Brics. Il n'en est rien puisque la Présidente indienne Droupadi Murmu, qui avait effectué, dernièrement une visite d'Etat a félicité le pays d'être un partenaire pour le Brics et membre de sa banque. Entre les deux pays, le volume des échanges a atteint le montant de 2 mil-

liards de dollars qui recouvrent divers secteurs notamment l'électricité, les mines, la mécanique, les textiles, les industries pharmaceutiques pour n'en citer que ceux-là.

L'Inde mise également sur l'Algérie pour créer une passerelle des investissements via la route maritime dite la « route de la soie ». Les autres pays asiatiques qui ont pris l'intérêt stratégique des investissements en Algérie ne lésinent sur aucun moyen et considèrent bien au contraire que les dispositions récentes en termes de fiscalité et de foncier industriel les aident à mieux investir dorénavant. La récente visite du président de l'APN en Corée du sud rassurent que les autorités algériennes souhaitent un plus de ce pays qui observe une réussite totale dans le domaine industriel et mécanique.

L'un des signes favorables de cette dynamique est la prochaine implantation de l'usine Hyundai en Algérie et il ne s'agit pas d'un projet de montage mais d'une implantation pour la création d'une industrie automobile avec un taux d'intégration revue à la hausse.

F. A.

MEILLEURS ATHLÈTES DE L'ANNÉE 2024

## Lancement du sondage "Brahi-Dahmani" de l'APS



**La formation FIFA- FAF  
des formateurs  
d'entraîneurs  
se poursuit à Alger**





MEILLEURS ATHLÈTES DE L'ANNÉE 2024

# Lancement du sondage "Brahi-Dahmani" de l'APS

Le traditionnel Sondage "Brahim-Dahmani" de l'agence Algérie Presse Service (APS), récompensant les meilleurs athlètes algériens, sera lancé cette semaine pour l'année 2024, marquée par la récolte de plusieurs médailles lors des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris qui se sont déroulés l'été dernier.

Comme l'année précédente, l'APS saisit cette occasion pour mesurer les exploits et succès des athlètes, acteurs du sport algérien, en conviant les rédactions sportives des différents organes de la presse nationale à participer à ce sondage dont la première édition remonte à 1977. Chaque organe est tenu de choisir, au maximum, trois meilleurs athlètes pour les hommes et autant chez les dames, un athlète handisport (homme et dame), ainsi que le meilleur Espoir classé (garçon ou fille), par ordre de mérite, selon les résultats obtenus lors de l'année en cours (2024). La rédaction sportive de l'APS dresse, comme base de référence, une liste exhaustive d'athlètes comprenant des médaillés en disciplines olympiques, tout en laissant l'initiative aux médias de choisir des noms de ladite liste, ou de proposer des noms d'athlètes de leur choix, mais en respectant avec soin l'échelle des titres et performances réalisés durant l'année 2024. La Liste proposée dans le cadre de ce traditionnel sondage de l'APS récompensant les meilleurs athlètes de l'année 2024 sera communiquée ultérieurement.



Les choix des lauréats doivent figurer sur un papier entête avec le cachet de l'organe et parvenir au plus tard 15 jours après la publication de la liste à l'adresse e-mail suivante : sondageaps2013@gmail.com. Ce sondage porte, depuis 1987, le nom du

défunt Brahim Dahmani, journaliste de l'APS disparu au cours de la même année. Il avait occupé plusieurs postes, en débutant par la rédaction sportive, passant par le service culturel avant d'être nommé correspondant de l'Agence à Harare.

JUDO/GYMNASIADÉ MONDIALE SCOLAIRE-2024

## Médaille de bronze pour l'Algérienne Aidoun Racha Rihem

L'athlète Aidoun Racha Rihem de Saïda a décroché la médaille de bronze dans la discipline du judo dans la catégorie des -44 kg, lors des compétitions mondiales du Gymnasiade mondiale sco-

laire, abritées par le Bahreïn du 22 au 30 octobre, a-t-on appris, dimanche, du président de la Ligue de wilaya des sports scolaires. "La judokate Aidoun Racha

Rihem, qui étudie au Lycée Moadhan Bouziane de la ville de Saïda, a obtenu la troisième place au Bahreïn, après sa victoire, samedi devant la Chinoise Zh Chen", a expliqué à l'APS

Benour Samir. Plus de 4500 élèves de 82 pays, dont l'Algérie avec 67 athlètes, participent au Gymnasiade mondiale scolaire

## Les matchs USMA-MCA et CRB-JSS reportés

Les matchs USMA-MCA et CRB-JSS, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, ont été reportés à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles. « La LFP informe que les rencontres programmées à Alger les

4 et 5 novembre 2024, à savoir CR Belouizdad-JS Saoura et USM Alger-MC Alger, comptant pour la 7e journée du Championnat, seront reportées, et cela pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la

Glorieuse Révolution de libération du 1er Novembre 1954 », a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche soir dans un communiqué publié sur son site officiel. La 7e journée du Championnat débutera le samedi 2 novembre avec cinq matchs au menu, dont

l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursuivra le dimanche 3 novembre avec au programme le duel des promus : Olympique Akbou - ES Mostaganem. « Les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement », conclut la LFP.

# SPORT

## PARADOU AC Séparation à l'amiable avec Rhadi Jaïdi



Le Paradou AC a annoncé, dimanche, sa séparation à l'amiable avec son désormais ex-entraîneur, le technicien tunisien Rhadi Jaïdi. « Le Paradou AC informe son public et l'ensemble de ses supporters qu'un accord à l'amiable a été trouvé avec l'entraîneur M. Jaïdi pour mettre fin à notre relation professionnelle », a écrit le PAC sur sa page Facebook.

Nommé à la tête de la barre technique du PAC en juin dernier, Jaïdi fait ses valises après seulement six journées disputées et rejoint la liste des entraîneurs qui ont dû jeter l'éponge en raison des résultats techniques insuffisants. Avec Jaïdi, le PAC occupe la 15e et avant-dernière position avec de 5 points récoltés, sur 18 possibles, avec un bilan peu reluisant de 1 victoire, 2 nuls et 3 défaites. D'ailleurs, les Académiciens ont été tenus en échec par le MC Oran (2-2), lors de leur dernière sortie effectuée vendredi dernier au stade du 5-Juillet 1962.

« La direction du club tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Jaïdi et à l'ensemble du staff technique pour leur engagement et leurs efforts constants tout au long de leur période au sein du club. Leur travail et leur dévouement ont toujours été remarquables, et nous leur souhaitons pleine réussite pour la suite de leurs carrières respectives », lit-on sur le même poste.

Pour sa prochaine apparition en Ligue 1 Mobilis, le Paradou AC sera en déplacement à l'ouest du pays pour aller donner la réplique au MCE El Bayadh, samedi prochain au stade Zakaria-Madjoub.

HANDBALL, DIVISION EXCELLENCE - MISE À JOUR (2E J)

# CSB-HBCEB ce mardi à la salle Harcha-Hassan

Le match CS Bir Mourad Raïs-HBC El Biar, comptant pour la mise à jour de la 2e journée (groupe B) du Championnat national de handball, Division Excellence, se jouera ce mardi (18h00) la salle Harcha Hassan (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Ce derby de la capitale devait avoir lieu, vendredi dernier à la salle OMS de Baraki, à l'instar des autres rencontres de cette seconde manche, toutefois, il a été reporté en raison de l'infiltration des eaux de pluie dans l'enceinte sportive. Après deux journées, le CRB Mila et la JSE Skikda sont leaders, respectivement, du groupe A et B après avoir enchaîné deux victoires de suite. Concernant la 3e journée, elle aura lieu samedi prochain.

Groupe A :

ES Ain Touta - AB Barika	26 - 30
CRB Mila - JS Saoura	25 - 20
M Bordj Bou Arreridj - MC Oran	25 - 17
CHB Zighout Youcef - CR Bordj Bou Arreridj	27 - 24
Exempt :	MC Saïda

Classement :

Equipes	P	J
1 CRB Mila	4	2
2 M Bordj Bou Arreridj	2	1
3 ES Ain Touta	2	1
4 CHB Zighout Youcef	2	1
5 MC Saïda	0	0



6 CR Bordj Bou Arreridj	0	1	18h00
7 JS Saoura	0	1	Exempt : C. Chelghoum Laïd
8 MC Oran	0	1	Classement :
9 AB Barika	0	2	Equipes

Groupe B :

O. El Oued - RC Arbaâ	33 - 21
JSE Skikda - OM Annaba	29 - 25
MC Oued Tlélat - IC Ouargla	28 - 25

Mardi 29 octobre :

CS Bir Mourad Raïs - HBC El Biar	0	1	9 CR Arbaâ	0	2
----------------------------------	---	---	------------	---	---

LIGUE 1 MOBILIS :

## «Dziri, nouvel entraîneur d'Atlético Paradou»

PAR MOUNIR HAMROUCHE

La direction d'Atlético Paradou a annoncé officiellement, ce lundi, la nomination de l'entraîneur Dziri Bilal à la tête de l'équipe, en remplacement du technicien tunisien Radi Jgaidi.

La direction du «PAC» a décidé de mettre fin aux fonctions de Jgaidi en raison des résultats négatifs enregistrés en début de la saison 2024-2025, avec 3 défaites, une seule victoire et deux matchs nuls.

Le club de la capitale a indiqué que la décision de faire appel à l'ancien entraîneur de Ben Aknoun a été prise avec soin,



convaincu que son expérience et ses compétences mèneront l'équipe vers de nouveaux succès. La direction de Paradou souhaite également bonne chance à

son entraîneur Dziri Bilal dans cette nouvelle aventure, espérant que ce partenariat sera fructueux et réussi pour le club.

M.H.

EQUIPE NATIONALE :

## «Belamri revient en Irak !»

L'ancien défenseur international algérien, Djamel Belamri, a publié lundi, une «vidéo» des rues d'Irak. Belamri a partagé une vidéo courte dans la fonction «story» de son compte officiel sur Instagram, accompagnée du drapeau irakien et d'un symbole de cœur avec les mains. Cela a ouvert la voie à des interprétations sur le retour de l'ancien défenseur des «Verts» en Irak, après le grand buzz suscité par la manière dont il a quitté le club de la police locale, seulement quelques jours après avoir rejoint l'équipe l'été dernier.

# La formation FIFA- FAF des formateurs d'entraîneurs se poursuit à Alger

La formation qu'organise la Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération internationale de football (FIFA) au profit des formateurs d'entraîneurs se poursuit à Alger avec un focus sur les nouvelles approches enseignées par les experts désignés par la FIFA pour cette session, indique l'instance fédérale sur son site officiel.



Les formateurs sont revenus brièvement sur les enseignements tirés de la première journée, favorisant une interaction active entre les participants et les experts.

## Une séance pratique

L'après-midi, une séance pratique fut consacrée aux entraîneurs, leur permettant de mettre en application les concepts et techniques acquis lors de la formation

théorique. Ce programme a pour but de mettre à jour les connaissances et les méthodes pédagogiques des formateurs d'entraîneurs. Ces derniers auront ensuite pour mission de transmettre leur savoir aux instructeurs

non concernés par ce stage, précise la même source.

## Un contenu standardisé

Cette formation permettra aux formateurs de partout dans le monde, d'apprendre

un contenu standardisé de manière interactive. Elle va également améliorer la qualité de la formation des entraîneurs en Algérie, conclut le communiqué de la FAF.

## L'AG Ordinaire de la FAC le 2 novembre

L'AG Ordinaire de la FAC le 2 novembre, au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2024, le 2 novembre prochain à 10h00 au siège du COA.

L'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2021-2024, portera sur l'examen et l'adoption des bilans

moral, financier et technique de l'exercice 2024 qui a pris fin le 30 septembre dernier ainsi que le bilan quadriennal du mandat olympique 2021-2024.

Il est aussi attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes jusqu'au mois de septembre. L'AG ordinaire aura également à élire les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) pour le prochain

mandat olympique 2024-2028. Selon la circulaire N.002 du 25 juin 2024 émise par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO) du 1er novembre au 31 décembre 2024, alors que l'AG électorale se déroulera du 1er janvier au 31 mars 2025, avant de clore le processus par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique.



## Sabalenka toujours en tête du classement WTA



La Bélarusse Aryna Sabalenka reste en tête du classement mondial WTA, où elle a détrôné la semaine dernière la Polonaise Iga Swiatek, Jessica Pegula cédant la quatrième place à l'Italienne Jasmine Paolini, selon le classement publié lundi. Derrière l'Américaine Coco Gauff (3e), Paolini profite, sans avoir joué, de la perte de points de Pegula qui rétrograde au sixième rang.

## Chassé-croisé

Un chassé-croisé déterminant à l'approche des Masters WTA, qui

mettront aux prises les huit meilleures joueuses de la saison du 2 au 9 novembre à Ryad. Parmi les rares joueuses du haut du classement à avoir participé à des tournois la semaine passée, la Chinoise Zheng Qinwen, qui a gagné dimanche le tournoi WTA 500 de Tokyo, se maintient à la 7e place. Autre gagnante du week-end, la Serbe Olga Danilovic, qui s'est imposée à Canton (WTA 250), gagne 34 places et figure désormais au 52e rang mondial.

DJANET/SAISON DU TOURISME SAHARIEN 2024/2025

# Reprise des vols directs Paris-Djanet



**Les dessertes aériennes directes entre les aéroports Charles-De-Gaulle (Paris-France) et Cheikh Amoud-Ben Mokhtar de Djanet (Algérie) ont repris, dimanche, pour la 3e saison exécutive au titre de la nouvelle saison touristique saharienne 2024-2025, a-t-on appris des responsables de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA).**

**L'**on relève, au titre de cette nouvelle saison touristique, l'atterrissage, tôt dimanche, d'un appareil en provenance de Paris (France) transportant le premier groupe de touristes vers la destination touristique de la Perle du Tassili, Djanet.

Ces touristes se sont vus accorder toutes les facilités de séjour, dont, notamment, l'établissement, sur site, du visa d'entrée préconisée par l'Etat algérien pour la promotion du tourisme saharien, en sus d'autres services accomplis au niveau du guichet unique ouvert au titre de la saison 2022-2023 pour permettre aux touristes étrangers de rallier aisément les

destinations sahariennes d'attrait touristique, a indiqué le directeur du secteur, Lamine Hammadi.

Tous les moyens nécessaires permettant l'accès facile des touristes ont été mobilisés, en vertu des directives de l'Etat aux différents services aéroportuaires, dont la police des frontières et la DTA pour assurer la fluidité des procédures d'entrée à la satisfaction des touristes, a fait savoir la même source.

Dans ce cadre, le même responsable a soutenu que cette saison de tourisme saharien devrait connaître d'importants flux touristiques au regard des facilités prônées, dans cet optique, par l'Etat, en l'occurrence l'établissement direct des visas au profit des touristes ralliant le territoire national via les postes frontaliers.

Approchés par l'APS à leur arrivée à l'aéroport de Djanet, des touristes étrangers ont exprimé leur joie de fouler le sol de cette perle du désert à bord d'un vol direct leur épargnant les transits aériens et leur permettant ainsi d'apprécier les grandes potentialités touristiques qu'offre cette région, classée comme une des meilleures destinations touristiques recommandées.

Pour sa part, Amoumen Afessour, partenaire du tourisme saharien dans la wilaya de Djanet, a estimé que cette ligne aérienne hebdomadaire, Paris-

Djanet, avait, la saison dernière, influé positivement sur l'accroissement du nombre des touristes visitant Djanet et les régions voisines, contribuant ainsi à l'impulsion des autres activités liées au tourisme saharien.

Le président du syndicat régional des agences touristiques et de voyages de Djanet, Baba Bendahane, a, de son côté, indiqué que la coopération étroite entre les agences touristiques et les autorités locales contribue indubitablement à l'amélioration du milieu touristique et à assurer sa durabilité dans la région, ainsi qu'à la préservation du patrimoine touristique, sites, monuments et vestiges par l'implication de chacun y compris les visiteurs. La wilaya de Djanet a enregistré ces trois dernières années un flux croissant de touristes ayant visité la région, avec pas moins de 32.000 touristes, dont 11.000 étrangers de 79 nationalités étrangères et le reste des nationaux, qui avaient rallié la région de Djanet au titre de la saison 2023-2024, alors que la saison 2022-2023 avait enregistré l'accueil de 25.000 touristes, dont 7.000 étrangers représentant 37 nationalités étrangères et 18.000 nationaux, tandis que la saison l'ayant précédé 2021-2022 avait enregistré l'arrivée de 5.335 touristes étrangers, selon les données fournies par la DTA de la wilaya de Djanet.

GUELMA

## Plus de 140.000 quintaux d'olives escomptée

Plus de 140.000 quintaux d'olives escomptée à Guelma durant la saison agricole 2024-2025, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia.

La production d'olives de la saison agricole 2024-2025 devrait dépasser les 140.000 quintaux dans la wilaya de Guelma. La campagne de cueillette, lancée fin octobre, se poursuivra jusqu'à février 2025 et s'effectue sur une superficie productive de 6.500 hectares, a précisé le même responsable, à l'APS, ajoutant que la surface totale plantée d'oliviers, à travers l'ensemble des communes, dépasse les 9.000 hectares, appartenant à des agriculteurs privés ainsi qu'à des exploitations agricoles collectives et individuelles.

### 95% des récoltes servent à la production d'huile

Les prévisions techniques de la campagne agricole en cours font état d'un rendement compris entre 19 et 22 quintaux d'olives par hectare, a encore fait savoir Rehamnia, notant que les conditions climatiques « favorables », notamment le volume important de précipitations durant la période sensible du fruit ont « contribué de manière significative à l'amélioration de la production ». Il est prévu que 95% de la quantité totale d'olives récoltées servent à la production d'huile, selon le DSA, qui a souligné que la wilaya de Guelma compte 20 pressoirs, entre modernes et traditionnels, répartis sur plusieurs communes. Rehamnia a précisé, à ce propos, que le volume d'huile d'olive devant être produit au cours de l'actuelle saison agricole devrait atteindre quelque 2,5 millions de litres pour un rendement moyen de l'ordre de 21 litres par quintal d'olives.

ORAN

## 5<sup>e</sup> Congrès international de la Société algérienne de nutrition du 6 au 8 novembre

Le 5e Congrès international de la Société algérienne de nutrition (CI-SAN 2024) se tiendra à Oran du 6 au 8 novembre prochain, a-t-on appris des organisateurs.

Près de 250 médecins de diverses spécialités prendront part à cet événement, qui comporte des dizaines de conférences et ateliers, animés par des experts algériens et étrangers, a fait savoir la présidente de la Société algérienne de nutrition le Pr Malika

Bouchenak Khelladi. Ce Congrès se veut un espace d'échanges et de discussions sur des thématiques d'actualité, a-t-elle souligné, ajoutant que plusieurs thèmes sur différents aspects de la nutrition seront abordés au cours de cet événement de trois jours.

"Cette rencontre scientifique abordera un large éventail de thématiques en rapport avec la nutrition, allant de l'allaitement maternel, la nutrition et la grossesse, la nutrition infantile,

jusqu'à la nutrition sportive, la nutrition et les compléments alimentaires, en passant par le rapport de la nutrition à certaines maladies, comme les facteurs de risque cardiometabolique (obésité, HTA, diabète), la nutrition et les cancers, entre autres", a-t-elle précisé.

Il s'agit également d'aborder des thématiques "très spécialisées", comme la nutrition et la dialyse intrapéritonéale, les composés bioactifs, les bio-

technologies de la nutrition. "Ce 5e Congrès est également une occasion pour encourager les jeunes chercheurs à présenter leurs travaux de recherche dans les domaines de la nutrition", a ajouté Pr Bouchenak Khelladi, précisant que des travaux de recherche sur la valorisation des produits alimentaires sains (comme les dattes) et la fabrication de produits sans gluten seront présentés au cours de cet événement scientifique.

PLF 2025

# Plus de 710 milliards de dinars affectés au secteur des Travaux publics

Une enveloppe budgétaire de plus de 710 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, a été affectée au secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, a indiqué, dimanche, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh.

Lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du PLF 2025, M. Rekhroukh a précisé que 710,157 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, ont été mobilisés pour accélérer le rythme de réalisation des projets confiés au secteur.

Une autre enveloppe de 189,554 milliards de dinars, sous forme d'autorisations d'engagement, a été affectée dans le cadre du PLF 2025, dont 163,002 milliards de dinars pour les investissements publics et 26,552 milliards de dinars pour les dépenses de fonctionnement des services.

Concernant les dépenses d'investissement, 223 nouvelles opérations ont été inscrites, avec des autorisations d'engagement estimées à 81,25 milliards de dinars.

Les enveloppes de réévaluation du Programme en cours (PEC) approuvées s'élèvent à 81,76 milliards de dinars, destinées à couvrir 58 opérations en cours, dont 29 opérations d'un montant de 73,66 milliards de dinars pour la gestion centralisée et 29 opéra-



tions d'un montant de 8,10 milliards DA pour la gestion décentralisée, selon les explications fournies par le premier responsable du secteur.

Dans le cadre du PLF 2025, des affectations seront octroyées aux projets de maintenance et de bitumage des autoroutes et routes nationales (RN), aux opérations de modernisation des chemins de wilaya (CW) et routes nationales, aux opérations de développement, de renforcement et de maintenance des infrastructures aéroportuaires, outre l'étude de faisabilité et la préparation de la réalisation de la ligne minière Béchar-Port d'Oran, l'extension du tramway de Constantine, du métro d'Alger et la réhabilitation des transports par câbles (téléphériques) à Alger, Blida, Annaba et Oran.

S'agissant des principaux indicateurs actualisés du secteur, le ministre a indiqué que l'Algérie dispose d'un réseau routier s'étendant sur

143.393,844 km, dont 1.311,571 km d'autoroutes, 219.359 km de pénétrantes autoroutières, 31.588,012 km de routes nationales, 24.482,698 km de chemins de wilaya et de 62.029,478 km de chemins communaux, outre 23.762,726 km de routes non classées et 11.960 ouvrages d'art. Par ailleurs, l'Algérie possède 52 ports et 26 phares, dont 13 abris de pêche, deux ports spécialisés dans les hydrocarbures, 23 ports de pêche, un port de plaisance et 11 ports mixtes, ainsi que 51 aéroports, dont 26 qui comptent plus d'une piste, outre 20 aéroports internationaux et 13 aéroports à usage restreint.

Pour ce qui est du réseau ferroviaire et des transports guidés, les réseaux actuellement exploités comprennent 4.734 km de réseau ferroviaire, 19 km de réseau de métro, 113 km de réseau de tramway et 25 km de réseau de transport par câbles.

## PRODUCTION HALIEUTIQUE

### L'Algérie vise à doubler d'ici 2030

L'Algérie vise à doubler sa production halieutique d'ici 2030, a déclaré le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Bidani, lors de son passage dimanche dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne III de la Radio algérienne.

Actuellement, la production annuelle s'élève à 100.000 tonnes de poissons, un chiffre jugé insuffisant pour répondre à la demande croissante du marché, d'autant plus que ce niveau de production n'a pas évolué depuis plus de 30 ans.

Le ministre a souligné que les problèmes rencontrés dans ce secteur ne sont pas nouveaux. Ils sont liés à la ressource halieutique disponible, ainsi qu'au développement du circuit de commercialisation.

« Ces problématiques ne datent pas d'aujourd'hui. Elles sont liées à la ressource halieutique, dont dispose l'Algérie, mais également au développement du circuit de commercialisation », a expliqué M. Bidani, en mentionnant que la modernisation de la chaîne de froid et la disponibilité des camions frigorifiques ont élargi la distribution à l'ensemble du pays.

ORAN

## Forte présence des professionnels au Salon Batiwest

La 21e édition du Salon international du foncier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique Batiwest 2024, clôturée dimanche au Centre des conventions Ahmed-Benahmed d'Oran, a été marquée par une présence remarquable des professionnels du secteur, dont le nombre a dépassé les 18.000.

Le Commissaire de cette manifestation économique, Zoubir Ouali, a précisé, à l'APS, que cette édition a vu un afflux important de visiteurs, particulièrement de professionnels de divers créneaux d'activités du secteur, dont le nombre a dépassé les 18.000, qui ont eu l'opportunité de prendre connaissance des dernières

nouveautés dans le domaine des matériaux de construction et de certaines offres foncières proposées par les organisateurs.

Par ailleurs, des discussions et des rencontres bilatérales entre des entreprises spécialisées dans la production de ciment et des promoteurs immobiliers ont eu lieu lors de ce Salon qui a été aussi une occasion pour des opérateurs économiques locaux de nouer des relations commerciales avec des sociétés nationales, privées et publiques, notamment celles spécialisées dans l'immobilier et l'habitat, en vue d'encourager le partenariat.

La même source a fait état de l'enregistrement d'une forte demande sur

les matériaux de construction émanant d'entreprises et d'opérateurs privés chargés de la concrétisation de projets d'habitat dans la région Ouest. Il est à signaler que le Salon, organisé par l'agence SB Events-Com Compagny, a vu la participation de quelque 100 entreprises nationales des secteurs public et privé et 20 autres sociétés étrangères, notamment de Turquie (invité d'honneur), d'Espagne, de Chine, d'Allemagne et d'Italie, outre le Conseil du nouveau économique algérien (Crea) et des établissements bancaires spécialisés dans le financement des programmes d'habitat et des établissements relevant du secteur de la for-

mation et de l'enseignement professionnels. Durant les 5 jours de ce Salon, devenu un rendez-vous annuel dans l'agenda des manifestations économiques de la capitale de l'Ouest, des rencontres bilatérales ont été organisées entre des opérateurs algériens et leurs homologues étrangers dans le but d'encourager le partenariat, de même que des conférences qui ont été axées sur les thèmes de la construction, de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie, ainsi que sur les facilités accordées par les établissements financiers aux opérateurs du secteur pour l'accès au crédit ou pour l'extension de leurs activités, note-t-on.

SAHARA OCCIDENTAL

# Les derniers arrêts de la CJUE constituent un "important revers" pour le Maroc

La décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) d'annuler deux accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc et de décréter l'obligation d'indiquer le Sahara occidental comme étant le pays d'origine des melons et des tomates importés dans l'Union constituent un "important revers" pour le Maroc, selon la télévision publique belge RTBF.

"Il s'agit d'un important revers pour les autorités marocaines. Car, depuis des années, la question du Sahara occidental est l'axe principal de la politique extérieure du Makhzen", a souligné ce média dans un article intitulé "Sahara Occidental : la Cour européenne de justice, le droit international et la politique".

Selon la télévision belge, "les conséquences (de la décision de la CJUE) sont surtout politiques" et "une satisfaction pour le front Polisario, le mouvement indépendantiste sahraoui, qui avait, avec d'autres parties, saisi la Cour".

La RTBF a rappelé, dans ce contexte, que "depuis 1963 et la fin de la colonisation espagnole, le Sahara occidental est un territoire non autonome selon l'Onu" et que "le peuple du Sahara Occidental, dont l'existence est reconnue par les Nations unies, est titulaire d'un +droit à l'autodétermination+, qui lui a été reconnu pour la première fois en 1966".

Elle a ajouté, à ce titre, que le Conseil de sécurité de l'Onu a approuvé, dès 1991, la décision d'"organiser un référendum d'autodétermination sur le territoire sahraoui", relevant que "c'est à cette fin que les Nations unies ont décidé du déploiement d'une force".

"Ce principe de l'autodétermination, c'est un principe impératif du droit



international", a expliqué à la RTBF Anne Lagerwall, professeure à la Faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Selon cet expert, "il n'y en a pas beaucoup, des principes impératifs".

"C'est un principe qui est tellement important qu'on estime qu'on ne peut pas y déroger. On ne peut pas faire des accords qui viendraient proposer une solution qui le mettrait de côté. C'est comme l'interdiction de la torture, l'interdiction du génocide. En droit international, l'autodétermination des peuples a le même statut. C'est un principe indérogable", a-t-elle détaillé. François Dubuisson, professeur en droit international à l'ULB, a jugé, quant à lui, que les arrêts récents de la cour de Justice de l'UE sont "incomplets".

Il a estimé que la Cour a "essayé de ménager un peu le respect du droit international tout en préservant les positions de la Commission", en termes d'accords commerciaux.

## Le président du CNDH reçoit des militants suédois soutenant la cause sahraouie

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a reçu, dimanche à Alger, des militants suédois solidaires avec le peuple sahraoui et soutenant sa cause juste et sa

lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, indique un communiqué du CNDH.

"M. Zaâlani a reçu des militants suédois solidaires avec le peuple sahraoui et soutenant sa cause juste et sa lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, qui parcourent différents pays du monde entier pour faire connaître cette cause et plaider pour sa justesse", précise le communiqué.

A cette occasion, M. Zaâlani a passé en revue "les missions du CNDH et son rôle dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, sa présence dans l'ensemble du territoire national ainsi que ses interactions avec les mécanismes des droits de l'Homme au niveau international".

Ainsi, le président du CNDH a souligné que "l'attention que l'Algérie porte à la cause sahraouie découle de ses positions fermes et constantes exprimées à travers les divers fora internationaux, inspirées de sa doctrine novembriste, visant à soutenir tous les peuples dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination et au développement durable".

L'occasion était pour M. Zaâlani de "saluer les magistrats intègres de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour leur haute

éthique et leur objectivité, par lesquelles ils se sont distingués lors de leur récente décision finale, riche et aux multiples dimensions, et qui constitue un solide appui pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Lors de cette rencontre, il a été question "des moyens d'élargir la sensibilisation à la cause sahraouie à travers une diplomatie populaire active visant toutes les composantes de l'opinion publique dans les différents pays, notamment les parlements, en tant que porte-voix de la souveraineté populaire, à travers une action coordonnée, large et inclusive", ajoute le communiqué.

R. I. / Agences

## GÉORGIE

### La présidente Salomé Zourabichvili rejette les résultats des élections

La présidente de la Géorgie, Salomé Zourabichvili, a rejeté, dimanche, les résultats des élections législatives, les qualifiant de largement truqués.

Lors d'une conférence de presse, elle a déclaré que la présidence et l'opposition ne se réconcilieraient pas avec des élections frauduleuses.

« Je n'accepte pas l'élection. Elle ne peut pas être acceptée », a dénoncé Zourabichvili, appelant les citoyens à manifester devant le Parlement géorgien.

Samedi, la Géorgie a organisé pour la première fois des élections législatives selon un système entièrement proportionnel. Et près de 90% des électeurs ont voté par l'intermédiaire de dispositifs électroniques installés dans les bureaux de vote.

Le parti au pouvoir, le Rêve géorgien, a remporté les élections législatives, a annoncé samedi soir la Commission électorale centrale.

R. I. / Agences

## CHILI

### Déroute du camp présidentiel aux élections locales

La coalition de gauche du président Gabriel Boric a connu une déroute aux élections locales qui se sont terminées dimanche au Chili, l'opposition d'extrême droite réalisant toutefois une poussée moins importante qu'attendu, selon des résultats partiels.

Plus de 15 millions de Chiliens de plus de 18 ans

étaient obligés de voter pour élire des maires et des gouverneurs régionaux lors de ce scrutin perçu comme un baromètre avant la présidentielle de 2025.

L'extrême droite, qui pouvait profiter de plusieurs scandales d'Etat, n'a remporté que huit municipalités sur les 345 mises en jeu, d'après les chiffres de

l'agence électorale (Serval) basés sur le dépouillement de 84% des bureaux.

Le camp du président Boric en a perdu 40 alors que la droite traditionnelle en a gagné 36, selon ces résultats partiels.

La société chilienne se présentait aux urnes choquée par plusieurs scandales d'Etat.

D'abord, il y a 11 mois, l'affaire « Hermosilla » a mis au jour un réseau de trafic d'influence organisé par un prestigieux avocat, Luis Hermosilla, éclaboussant l'entourage de l'ancien président de droite Sebastian Piñera (2010-2014 et 2018-2022, décédé en février).

R. I. / Agences

## OBÉSITÉ

# La responsabilité est plutôt du côté des graisses ou du côté des sucres ?

*Quels sont les premiers responsables de la prise de poids et de l'obésité ? Plutôt les aliments gras ou plutôt les aliments sucrés ?*

Cette « drôle » de question, à laquelle de multiples études ont déjà répondu, motive cette nouvelle recherche d'une équipe de la Chinese Academy of Sciences. Les conclusions, présentées dans la revue *Cell Metabolism* et issues de l'analyse chez la souris de 30 régimes différents, variables dans leurs apports en graisse, hydrate de carbone (sucre) et protéique, et de plus de 100.000 mesures de poids et de graisse corporels sont sans équivoque : le facteur alimentaire qui fait grossir le plus, c'est la quantité de graisse dans le régime alimentaire.

## Graisses, glucides et protéines...

Il faut resituer la question, sous peine de la trouver déplacée. Car l'idée générale est que la teneur en sucres comme la teneur en graisse de notre alimentation contribuent toutes deux à l'évolution de notre poids corporel. Mais ce n'est pas si simple : au fil du temps, cependant, différentes idées ont émergé sur les facteurs alimentaires les plus importants dans la prise de poids. Dans les années 80 et 90, la teneur en gras de notre alimentation était montrée du doigt, plus récemment de nouvelles théories ont émergé, reléguant cet accent sur les graisses et suggérant que le principal facteur alimentaire responsable de l'obésité était notre consommation de glucides, notamment raffinés comme les sucres. Encore plus récemment,



cependant, soulignent les chercheurs, l'attention s'est tournée vers les protéines, avec une théorie, nous « mangeons » principalement pour obtenir des protéines plutôt que de l'énergie, mais comme dans nos aliments la teneur en protéines diminue, nous mangeons plus pour répondre à notre besoin en protéines. Notre apport calorique augmente et nous prenons du poids. Et comme nos aliments comportent des graisses, des protéines et des hydrates de carbone, comme les 3 « nutriments » sont impliqués dans le poids corporel et l'obésité, il est difficile de savoir lequel contribue le plus à la prise de poids et surtout quel régime alimentaire adopter pour le maintien d'un poids de santé.

## Comment tester des dizaines de régimes différents chez l'Homme ?

Le défi ici est la difficulté de mener

des études chez l'Homme qui contrôlent des apports alimentaires différents, suffisamment précisément et suffisamment longtemps pour déterminer dans quelle mesure et quelle configuration alimentaire globale, quels facteurs alimentaires sont responsables de la prise de poids. Cependant, les études sur l'animal peuvent apporter un début de réponse. C'est ce que tentent ces scientifiques de l'Institute of Genetics and Developmental Biology de la Chinese Academy of Sciences de Beijing et de l'Université d'Aberdeen (Écosse), avec cette très large étude chez la souris, de 5 souches différentes, ayant suivi 30 régimes différents variables dans les apports de graisse, hydrate de carbone (sucre) et protéique. Les souris ont été nourries avec ces 30 régimes pendant 3 mois, ce qui équivaut à 9 ans chez l'Homme. Les cher-

cheurs ont relevé plus de 100.000 mesures de poids et de graisse corporels.

## La graisse, principale cause de l'obésité ?

Le résultat de cette étude est, en effet, sans équivoque : le principal facteur, « le seul » écrivent même les chercheurs dans leur communiqué, c'est « plus de graisse dans le régime alimentaire ». Les glucides, jusqu'à 30% des apports caloriques issus des sucres, n'auraient eu aucun effet. Combiner le sucre et la graisse n'a pas plus d'impact que la graisse seule sur le poids et la masse grasse. Les chercheurs n'identifient aucune preuve qu'une faible teneur en protéines (jusqu'à 5% des calories totales) stimule une plus grande ingestion, ce qui suggère qu'il n'y a pas de cible protéique. Enfin, l'explication apportée sur cette responsabilité première des graisses, restent qu'elles seules stimulent autant les centres de récompense dans le cerveau favorisant ainsi un apport calorique toujours plus important. Selon les auteurs, les souris présentent beaucoup de similitudes physiologiques et métaboliques avec les humains, et ces nouvelles « preuves » constituent « de bons indices sur les effets des différents régimes alimentaires chez les humains ». Bref, le mieux est de s'en tenir à un régime équilibré et diversifié, avec une pratique régulière de l'exercice bien sûr.

Source : *Cell Metabolism* 12 July 2018 DOI :

10.1016/j.cmet.2018.06.010 Dietary Fat, but Not Protein or Carbohydrate, Regulates Energy Intake and Causes Adiposity in Mice

## PRISE DE POIDS

## Elle suffit à déclencher la dépression

Une augmentation à court terme du poids corporel apparaît ici associée à l'augmentation de symptômes de la dépression. L'étude, publiée dans la revue *Plos One*, révèle que cette augmentation n'est observée que chez les personnes déjà en surpoids ou souffrant d'obésité cependant.

Ainsi, il n'existe pas d'association entre des symptômes de dépression et un poids corporel plus élevé. Mais chez des personnes déjà en surpoids, une prise de poids supplémentaire peut entraîner des effets dévastateurs sur la santé mentale. Plus largement, cette recherche suggère un lien entre le poids et la santé mentale, chacun de ces facteurs pouvant influencer l'autre, un lien qui reste cependant complexe et reste mal compris.

L'étude : l'équipe d'épidémiologie du Medical Research Council (MRC) de

Cambridge analyse ici les données de plus de 2.000 participants de la cohorte Fenland Covid-19 qui ont renseigné leur niveau de bien-être mental et le poids corporel chaque mois pendant 9 mois. L'étude se déroulait pendant la pandémie de Covid-19. Les participants ont renseigné par questionnaire les symptômes de dépression, d'anxiété et de stress perçus. Une modélisation statistique a ensuite permis de préciser la corrélation entre le bien-être mental et les changements de poids corporel, un mois plus tard. L'analyse révèle que :

- pour chaque augmentation du score habituel de symptômes dépressifs, le poids ultérieur un mois plus tard augmente de 45 g ;
- ce changement de poids peut paraître minime, mais cela signifie en clair qu'un individu dont le score de symp-

tômes dépressifs est passé de 5 à 10, ce qui équivaut à une augmentation légère à modérée des symptômes dépressifs, le gain de poids moyen est de 225 g ; cet effet n'est observé que chez les participants déjà en surpoids soit avec IMC de 25 à 29,9 kg/m<sup>2</sup> ou supérieur à 30 kg/m<sup>2</sup> (obésité) ;

- les participants en surpoids présentent en moyenne une augmentation de 52 g pour chaque point d'augmentation du score de symptômes dépressifs, les participants obèses, de 71 g pour chaque point de score de dépression ;

- l'effet n'est donc pas observé chez les participants ayant un poids santé. L'auteur principal, le Dr Julia Mueller, du MRC commente ces données : « Dans l'ensemble, cela suggère que les personnes en surpoids ou obèses sont plus vulnérables à la prise de poids en

réponse à un sentiment de dépression accrue et la prise de poids peut aussi augmenter leurs symptômes de dépression. Alors que même de petits changements de poids sur de courtes périodes peuvent entraîner des changements de poids plus importants à long terme, une petite prise de poids peut être un facteur majeur d'aggravation de la dépression. »

Une conclusion qui n'est pas anodine, concluent les auteurs, alors que les personnes ayant un IMC élevé sont déjà exposées à d'autres problèmes de santé. La surveillance et le traitement des symptômes dépressifs chez les personnes en surpoids ou obèses est donc primordiale, notamment parce qu'elle peut contribuer à prévenir une prise de poids supplémentaire et être ainsi bénéfique à la fois pour la santé mentale et physique.

21H MÉDIAS



21h25

TMC

Les élections américaines ont lieu le 5 novembre 2024. Alors que la date approche à grands pas, Donald Trump peut compter sur le soutien du milliardaire Elon Musk. Entrepreneur génial, patron colérique ou encore manipulateur inquiétant, qui connaît le vrai visage de l'homme le plus riche du monde ?

COMME UN PRINCE



21h10

CANAL+

Espoir de la boxe tricolore pour les prochains J.O., Souleymane gâche tout à cause d'une rixe en boîte de nuit. Exit les rêves de médaille, bienvenue la galère du contrôle judiciaire et des travaux d'intérêt général. Le voilà jardinier au Château de Chambord. Dans l'équipe, il repère une ado rebelle dotée d'une sacrée droite. Cette graine de championne, il s'en persuade par pur égoïsme, est son billet retour vers le noble art.

LA BRIGADE



21h10

•2

Talenteuse mais grande gueule, Cathy peine à se faire une place de cheffe dans la restauration. Elle trouve un poste de cantinière dans un foyer pour jeunes migrants. Sa cuisine devient bientôt une école du vivre ensemble et de l'intégration.

TOM ET LOLA



21h05

•3

Un matin, dans l'IML, Gaëlle se réveille comme droguée, et découvre son amant assassiné à côté d'elle. Tout l'accuse, toutes les preuves convergent vers elle. Lola et la brigade mènent l'enquête de parti pris, essayant par tous les moyens de l'innocenter, alors que les éléments à charge continuent de tomber les uns après les autres. Ils auront seulement le temps de sa garde à vue pour trouver le véritable coupable. En attendant, l'heure tourne et le couperet se rapproche de plus en plus, menant Gaëlle tout droit à l'inculpation.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LE DUEL : HARRIS CONTRE TRUMP



21h00

arte

Le 5 novembre 2024, l'élection présidentielle verra mettre un terme à une campagne mouvementée et ponctuée de drames. Alors que Donald Trump a échappé de justesse à une tentative d'assassinat au cours d'un meeting de campagne en juillet, puis possiblement à un deuxième attentat en septembre, l'actuel président Joe Biden, sous la pression de son propre camp, a renoncé à briguer un second mandat. Depuis, sa vice-présidente Kamala Harris se bat pour maintenir les démocrates à la Maison-Blanche et devenir la première femme présidente de l'histoire du pays. Dans une Amérique profondément divisée, la confrontation entre les deux candidats prend des allures de feuilleton.

TOURISME RELIGIEUX, UN MARCHÉ SACRÉ



21h05

•5

Chaque année en France, 51 millions de personnes, dont 20 millions d'étrangers, visitent des sites religieux. Pèlerinages, découvertes de basiliques, d'abbayes et de sites emblématiques, retraites spirituelles ou quêtes du miracle, le tourisme religieux séduit de plus en plus. Qui tire profit de ce tourisme pas comme les autres ? De Lourdes au Mont-Saint-Michel, sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, dans les monastères ou au cœur des messes Gospel de Harlem, quelles sont les nouvelles activités qui se développent ?

GASTON LAGAFFE



21h10

M2J

Cadre dans l'entreprise Peticoin, Prunelle voit débarquer un grand échalas du nom de Gaston. Le stagiaire ne commence pas avant midi et est adepte de la sieste. Ce qui a le don de profondément agacer Prunelle. D'autant qu'il fait les frais des inventions farfelues du jeune homme. Ses collègues apprécient, notamment la jolie Mademoiselle Jeanne, qui tombe sous le charme de ce garçon lunaire. Le bricoleur de génie a installé un détecteur de bruit qui déclenche immédiatement des trombes d'eau. Il a également inventé un télé-siège qui évite de se fatiguer. Au bout du rouleau, Prunelle va tout faire pour que Gaston se mette enfin au travail...

SNAPPED : MEURTRES AU SOLEIL



21h05

Chérie 25

Fin juillet 1999, un double meurtre est signalé à la police d'Irvine. Les corps de deux hommes lardés de coups de couteau sont découverts, ainsi que de nombreuses empreintes de pas sanglantes. Aucune trace d'effraction n'est relevée, ce qui laisse penser que les victimes connaissaient l'assassin.

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:34
Dohr	12:31
Asr	15:31
Maghreb	17:55
Icha	19:19

## SAHARA OCCIDENTAL

# UNE DÉLÉGATION DE L'UA EN VISITE AUX CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Une délégation de l'UA en visite aux camps de réfugiés sahraouis afin d'explorer les politiques et systèmes éducatifs mis en œuvre par la RASD.

Le Commissaire à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation au sein de l'Union africaine (UA), Mohamed Belhocine, entame, lundi, une visite en République arabe sahraouie démocratique (RASD), selon l'agence de presse SPS. Le professeur Belhocine et la délégation qui l'accompagne ont été accueillis, aux camps de réfugiés sahraouis, par le secrétaire général du ministère sahraoui de l'Éducation et de la Formation professionnelle, Mustafa Mohamed Fadel, et l'ambassadeur de la RASD auprès de la République Fédérale d'Éthiopie, Représentant permanent auprès de l'UA, Lamine Baali, rapporte l'agence de presse sahraouie.

### Mission de travail en République sahraouie

La mission de l'UA comprend, outre le professeur Belhocine, un assistant spécial,



le directeur du département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation, le coordonnateur du Centre d'éducation et de formation des femmes en Afrique et le responsable de la communication pour le Département pour l'éducation et la formation des femmes en Afrique, poursuit SPS.

La visite s'inscrit dans le cadre d'une mission de travail en République sahraouie. La délégation de l'UA doit rencontrer le ministre sahraoui de l'Éducation et de la Formation professionnelle et des représentants de divers établissements d'enseignement dans les camps de réfugiés. Durant cette visite, la délégation doit explorer les politiques et systèmes éducatifs mis en œuvre par la RASD pour améliorer l'accès à une éducation de qualité, selon la même source.

### La campagne «L'Afrique éduque ses filles» lancée au Sahara occidental

Ainsi, la mission comprend des visites des écoles et des centres de formation pour

évaluer les capacités, les besoins et les défis à relever pour améliorer l'enseignement dans les camps de réfugiés sahraouis. Les membres de la délégation de l'UA doivent rencontrer des enseignants, des directeurs d'école et des techniciens, en plus de rencontrer des partenaires internationaux pour déterminer le travail et les procédures communs, poursuit SPS.

La visite leur permet d'identifier comment le département de la Commission de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation de l'UA et les bureaux techniques pourront soutenir la République sahraouie dans la promotion de l'éducation, précise l'agence de presse sahraouie. Lors de cette visite, la campagne «L'Afrique éduque ses filles» sera lancée en République sahraouie par le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes de l'UA pour soutenir l'éducation et protéger les environnements d'apprentissage, lors des crises, surtout pour les filles, rapporte encore SPS.

## DANS LE SECTEUR DE GUELTA

# L'APLS CIBLE LE CENTRE DE COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE DE L'OCCUPATION MAROCAINE

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuit ses attaques contre les positions et retranchements de l'armée d'occupation marocaine en bombardant dimanche, le centre de Commandement de l'Artillerie de l'occupation dans le secteur de Guelta, selon le communiqué militaire de la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS.

Selon le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités avancées de l'armée sahraouie ont mené, dimanche matin, des bom-

bardement contre le centre de commandement de l'artillerie de l'occupation marocaine, derrière le mur de la honte, dans le secteur de Guelta.

L'Armée sahraouie avait également bombardé, samedi, les retranchements de l'armée d'occupation marocaine et dans les régions de Ben Zouka, Lemkheitab et Rouss Tarkant. Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, «qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles», conclut le communiqué.

## ATTAQUES SIONISTES VISANT DES JOURNALISTES

### Le Liban saisit l'ONU

Le Liban saisit l'ONU contre les attaques sionistes visant des journalistes, après que 3 d'entre eux sont tombés en martyrs vendredi.

Le ministère libanais des Affaires étrangères a déposé lundi une plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant les récentes attaques sionistes visant des journalistes et des installations médiatiques à Hasbaya, dans le district de Nabatiyé au sud du Liban, et dans la région d'Ouzai.

« Cette plainte a été déposée à la suite de consultations avec le ministère libanais de l'Information, et par l'intermédiaire de la mission permanente du Liban auprès de l'ONU à New York », a indiqué la diplomatie libanaise dans un communiqué relayé par l'agence de presse libanaise ANI. « Le ciblage répété des médias par l'entité sioniste constitue un grave crime de guerre », souligne la diplomatie libanaise, appelant à « responsabiliser et à sanctionner l'entité sioniste, étant donné que de telles actions sapent les fondements d'une presse libre ». Soulignant l'importance de protéger les journalistes et d'assurer la libre circulation de l'information, le MAE libanais dénonce « des tentatives d'intimidation de ceux qui couvrent l'agression sioniste contre le Liban ».

À cet égard, le Liban a exhorté les États membres du Conseil de sécurité des Nations Unies à « prendre des mesures efficaces pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et mettre fin aux attaques sionistes en cours contre le Liban, qui ont un impact sur les civils, les journalistes et les secouristes ».

L'ANI avait rapporté que « 3 journalistes sont tombés en martyrs vendredi dans un raid de l'ennemi (sioniste) qui a visé leur résidence dans la ville de Hasbaya ». Plusieurs représentants des médias sont tombés en martyrs ou blessés dans le sud du Liban depuis le début des agressions sionistes le 8 octobre 2023.

## DOUANES D'importantes quantités de denrées alimentaires saisies à Timiaouin

Une lutte sans relâche est menée par nos services de sécurité dans la lutte contre toute forme de criminalité, trafic des stupéfiants et de contrebande.

Les services des Douanes algériennes ne sont pas en reste. Mobilisés jour et nuit, ces derniers sont sur tous les fronts.

La Direction générale des Douanes (DGD) a en effet annoncé hier, dans un communiqué, la saisie par les éléments de la brigade polyvalente des Douanes de Timiaouin, relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes d'Adrar, de 4800 litres d'huile de table, de 14 tonnes de sucre, 14.8 tonne de pâtes alimentaires et 9.5 tonne de farine.

L'opération menée conjointement avec les éléments de l'ANP et les Gardes-frontières, a permis également l'arrestation des contrebandiers devant les autorités judiciaires compétentes tandis que les véhicules servant de transport pour la marchandise prohibée ont été saisis. Ces opérations viennent marquer « l'opérationnalité des services des Douanes algériennes et la mobilisation totale de leurs agents pour protéger l'économie nationale et préserver les droits du Trésor public et ce à travers le renforcement de tous les mécanismes de contrôle sur les opérations commerciales extérieures en parallèle avec les facilitations accordées aux opérateurs économiques », conclut la même source.